

Début : 14 H 40

Fin : 16 H 40

➤ ***Etaient présents :***

- Pour l'administration : Michel DAUMIN, Secrétaire Général
Yannick LOISEAU, Directeur de cabinet de la rectrice
Bruno ETIENNE, Chef du SAIO
- Pour le SGEN-CFDT : Anne HEDDE, secrétaire académique du Sgen-CFDT Orléans-Tours
Maud RENE et Sylvie NADER, DCIO, élues CAPA
Françoise POTIER, DCIO
Bernadette ROBIN, Secrétaire fédérale du Sgen-CFDT, élue CAPN Psy-EN
- Pour l'UNSA : Jeremy CONDAMINET
Florence FERRAND

➤ Anne HEDDE introduit l'audience en indiquant que la question des CIO est un dossier d'actualité à plusieurs titres :

- La suppression de postes administratifs en CIO annoncée en CTA.
- L'évolution de la carte des CIO
- Le devenir de la DRONISEP compte tenu du projet de loi
- Les missions attribuées aux CIO
- Des inquiétudes de la MLDS

Elle mentionne les démarches du Sgen-CFDT auprès des parlementaires de la Région afin de les rencontrer avant la présentation du projet de loi. Elle ajoute qu'un rendez-vous avec la Région a déjà eu lieu.

➤ Bernadette ROBIN mentionne que la position ministérielle sur le sujet des CIO a évolué :

- en mars, le cabinet du ministre annonce la fermeture des CIO et l'affectation des Psy-EN en établissement
- en mai, la DGESCO indique qu'il y aura 1 CIO par département (obligation mentionnée dans le Code de l'Education)
- en mai, le ministre annonce le transfert des CIO dans les établissements car selon lui, ils doivent être plus près des équipes et des élèves et en tant que services de l'Education Nationale « *ils n'ont pas vocation à accompagner un public non scolaire* ».

➤ Françoise POTIER montre que les CIO ont un rôle social dans les territoires :

- c'est un lieu identifié du public et des partenaires
- il noue des partenariats avec les structures relais (PJJ par exemple)
- il assure des accompagnements dans le cadre de la VAE

➤ Le Secrétaire Général réfute que la Rectrice aurait dit en CAEN que les CIO ne recevaient plus de public ; elle voulait dire qu'ils recevaient moins de publics et travaillaient différemment, dans la mesure où la demande d'information évolue.

De plus, Bernadette ROBIN indique que la comptabilisation des publics accueillis en minore les activités réelles car un élève qui vient 5 fois en entretien n'est comptabilisé qu'une fois contrairement aux non-scolaires qui sont comptabilisés pour chaque consultation. En fait, l'activité d'entretiens conseil des scolaires est beaucoup plus importante que les chiffres indiqués dans BILACCIO.

➤ Le Secrétaire Général souhaite continuer le travail de partenariat avec la Région et les différents acteurs. Lors de la réunion des Secrétaires Généraux à Paris cette semaine, le Ministère a indiqué que chaque académie aurait latitude pour réfléchir à l'organisation de ses CIO, la consigne étant de rapprocher les CIO des établissements. Notre académie, qui a su préserver plus de sites de proximité, serait peut-être dans l'objectif. Il propose la tenue d'un Groupe de Travail afin de faire un état des lieux pour voir les modalités à mettre en place. Ce GT se tiendrait sur plusieurs mois à partir de la rentrée avec tous les partenaires selon une feuille de route précise (outils d'évaluation, maillage, ...). Par conséquent, avant les vacances d'été, un point sera fait sur les participants et la méthode de fonctionnement du GT, l'objectif étant que tous les acteurs de l'orientation soient associés (Psy-EN, Personnels de direction, enseignants, ...). De plus, il souhaite également que les chefs d'établissement qui accueillent des CIO dans leurs établissements fassent un bilan du fonctionnement (ces 5 CIO sont à Loches, Amboise, Nogent le Rotrou, Vierzon et Romorantin).

- Florence FERRAND souligne le caractère rural de l'Académie qui rendrait peu pertinent un seul CIO par département. Pour le Secrétaire Général, le Ministère ne fixera pas d'objectif précis et il faudra réfléchir non pas seulement sur la carte-cible mais aussi sur le fonctionnement en partenariat avec le SPRO pour une meilleure efficacité.

- Françoise POTIER demande que les urgences, comme le CIO de Chartres, soient gérées. En effet, ce dernier va se retrouver à la porte au 1^{er} juillet. Le Secrétaire Général a demandé un délai auprès du département jusqu'à la rentrée. Il a aussi contacté la Région afin d'avoir un local mis à disposition dans un établissement (peut-être le Lycée Jehan de Beauce suite au départ du GRETA) mais, selon lui, les PSY-EN doivent rester accessibles selon leurs horaires et non pas selon les horaires de l'établissement. Les CIO doivent donc avoir une entrée indépendante. Il souhaite dresser un état des lieux des CIO présents dans les établissements afin de savoir si c'est un modèle à reproduire ou non.

- Florence FERRAND met en avant l'inquiétude des personnels de direction par rapport à la présence des CIO dans leurs établissements en termes de contraintes matérielles, de responsabilités et de circulation des personnes accueillies. En effet, est-ce les DCIO ou les Personnels de direction qui sont responsables ? Le Secrétaire Général indique que, pour l'instant, il n'existe pas de directives ministérielles à ce sujet.

- Anne HEDDE précise qu'implanter une équipe dans un seul établissement risque de réduire les consultations des autres publics. C'est pourquoi le Secrétaire Général précise qu'il faut faire un bilan des 5 établissements intégrés et annonce la visite du CIO d'Amboise en juin.

- Florence FERRAND demande au Secrétaire Général si, dans les équipes, il parle aussi des personnels administratifs. Le Secrétaire Général répond que ces personnels sont incontournables avec les structures actuelles. Il précise également que si le maillage devait être plus fin, le Rectorat ne pourrait pas suivre au niveau du personnel administratif car ils ne sont pas assez nombreux. Par contre, si la carte actuelle ne change pas, il n'y aura pas de changement pour le personnel administratif même pour ceux qui sont en surnombre pour éviter des mesures de carte scolaire. Car pour les postes administratifs, tout va dépendre du modèle adopté : un partage du poste entre CIO et établissement par exemple.
La question de la direction des CIO est également posée : les directeurs et directrices de CIO seraient peut-être rattaché-e-s aux DSDEN et non plus aux CIO (la direction d'un CIO n'étant qu'une fonction) mais les DCIO présentes rappellent l'importance de leurs missions, notamment dans la formation et l'accompagnement des personnels contractuels qui représentent 30% de l'ensemble des personnels...

- Maud RENE pose la question concernant la NBI des DCIO : ils l'ont tou-te-s ainsi que le rattrapage sur 4 ans. Mais ce rattrapage semble poser problème quand la personne vient d'une autre académie. Le Secrétaire Général précise que, au-delà des 4 ans, ce n'est plus possible (contrairement à ce qu'il pensait) car une directive récente précise que la prescription des 4 ans ne peut être levée qu'au cas par cas.

- Anne HEDDE s'interroge sur les personnels de la MLDS. Le Secrétaire Général précise qu'ils peuvent être impactés sur le plan de leur implantation mais pas au niveau de leurs missions.
La question des personnels de PSAD (« *plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs* ») est posée : ils ne sont pas remis en cause car ils sont vraiment utiles. De plus, le Secrétaire Général précise qu'il y a un véritable intérêt à ce qu'ils restent dans les CIO.

- Sylvie NADER demande comment travailler avec les équipes dans l'optique du GT proposé ? Le Secrétaire Général précise qu'il n'y aura pas de changement avant la conclusion du GT. L'objectif est de vérifier que la carte actuelle peut être renforcée ou pas. On doit viser le rapprochement des CIO des établissements. C'est pourquoi il s'interroge sur le fait que les 5 CIO hébergés ne pourraient pas être des modèles à suivre ...
Bernadette ROBIN précise que l'offre de service en CIO n'est pas à mettre en concurrence avec la présence en établissement ; les publics reçus sont majoritairement des scolaires ; l'accueil des scolaires en CIO complète l'accueil en établissements avec des questionnaires, des recherches documentaires, des bilans, des entretiens avec les parents, pendant les vacances scolaires. Les publics qui ne seraient plus reçus au CIO s'ajouteraient aux entretiens en établissements.
A la question du Sgen-CFDT sur l'avenir des DRONISEP, le Chef du SAIO précise que le passage à la Région ne modifiera ni les publications actuelles dans l'académie ni l'organisation du travail avec l'ONISEP central.

- Jeremy CONDAMINET demande que le Rectorat n'attende pas la rentrée pour organiser le GT, inviter les représentants et définir sa méthode de fonctionnement. Le Secrétaire Général s'engage à ce qu'un écrit soit envoyé aux personnels avant les vacances précisant que rien ne bougera avant les conclusions du GT.